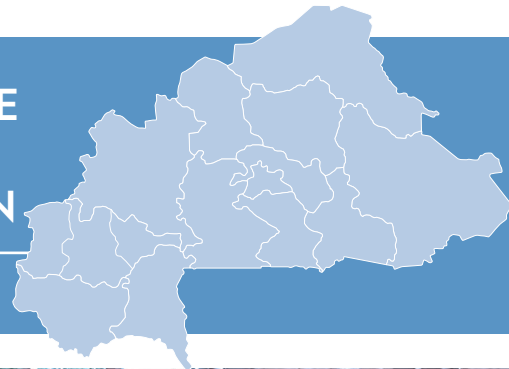




PROGRAMME D'APPUI POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN SECTORIEL DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

BKF/025



SECTEUR | Éducation, formation et emploi

DURÉE | Mai 2018 - décembre 2025 (92 mois)

POPULATION CIBLE

- élèves du préscolaire, du primaire et du post-primaire ;
- élèves de l'enseignement secondaire général, technique et professionnel.

POLITIQUES SECTORIELLES ET STRATÉGIES DE RÉFÉRENCE

- Plan sectoriel de l'éducation et de la formation (PSEF) 2017-2030 ;
- Plan d'action sectoriel de la transition 2022-2025 ;
- Plan stratégique de développement de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire (PSDEBS) 2021-2025.

Ancrage institutionnel

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales (MENA/PLN)

BUDGET | 52,2 MEUR (Luxembourg : 46,2 MEUR et Union européenne : 6 MEUR)



ENJEUX

L'éducation et la formation de la jeunesse sont une priorité pour les autorités du Burkina Faso, qui y consacrent près du tiers des dépenses de l'État et qui ont réussi, au cours des 20 dernières années, à améliorer la couverture scolaire à tous les niveaux d'enseignement. Malgré ces acquis, de nombreux défis restent encore à relever, notamment afin de :

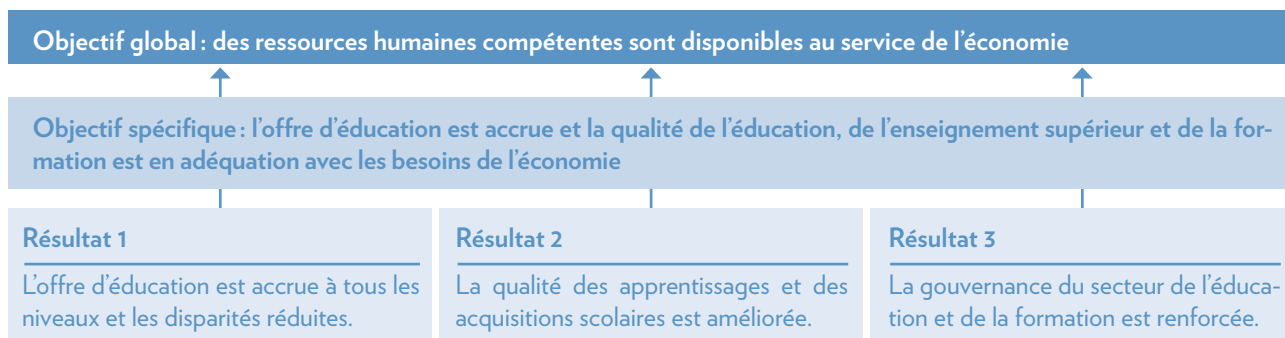
- garantir une scolarisation de tous les enfants, en particulier les filles ;
- améliorer la qualité de l'enseignement et, partant, l'employabilité des jeunes formés ; et
- renforcer la sécurité des apprenants au regard de la crise sécuritaire que traverse le pays depuis 2015.

De récentes statistiques montrent un système éducatif inégalitaire et des résultats d'apprentissage peu satisfaisants. L'ensemble de ces facteurs a conduit les acteurs étatiques aux niveaux central et déconcentré, la société civile, les partenaires techniques et financiers, etc., à envisager un système éducatif démocratisé, performant et inclusif, capable de développer les compétences et l'expertise nécessaires aux besoins du développement socio-économique du Burkina Faso. Le PSEF 2017-2030 s'inscrit dans cette dynamique et ambitionne, pour y arriver :

- d'accroître l'accès à l'éducation et à la formation en investissant dans l'infrastructure, en recrutant des enseignants et des formateurs et en réduisant les inégalités dans l'accès à l'éducation et à la formation à tous les niveaux ;
- d'assurer la qualité de l'apprentissage en améliorant l'enseignement et l'apprentissage dans les écoles, les universités et les centres de formations techniques et professionnelles ; et
- de favoriser la gouvernance dans la gestion du secteur de l'éducation et de la formation.

Le programme adhère pleinement à cette vision et vient en appui à la mise en œuvre du PSEF. Dans sa phase de prolongation, le projet est exécuté de 2023 à 2025 et les activités se focalisent autour des principaux axes suivants :

- l'appui au développement de l'éducation en situation d'urgence (ESU) ;
- l'alimentation scolaire en situation d'urgence ;
- l'appui à l'enseignement technique et professionnel ;
- la promotion de l'éducation environnementale en milieu scolaire ;
- l'appui au pilotage et à la gouvernance du secteur ; et
- l'amélioration des résultats de la phase pilote et l'extension du projet « Fichier identifiant unique des élèves du Burkina Faso » (FIUE-BF).



Face à la crise sécuritaire qui impacte très négativement le système éducatif dans son ensemble, le programme priorise actuellement l'appui au développement de l'ESU, afin d'assurer une continuité de l'apprentissage en dépit du contexte particulièrement difficile.

En effet, selon les publications récentes du secrétariat technique de l'Éducation en situation d'urgence, la crise a entraîné la fermeture de 5 330 écoles en raison d'attaques contre les établissements d'enseignement, de violences contre les enseignants, d'interruption des activités d'apprentissage et d'abandon forcé des classes par des enseignants. Cette situation a affecté 820 865 élèves, dont 396 716 filles, et 23 955 enseignants. Les conséquences directes de cette crise ont été l'augmentation du taux de déperdition scolaire au niveau national, une déscolarisation massive des élèves et un déplacement des populations, notamment rurales. Cette situation a également entraîné une réduction de la qualité de l'éducation, une aggravation des inégalités préexistantes et une réduction de l'accès à l'éducation pour certains groupes sociaux. Dans ce contexte, la résilience du système éducatif est mise à rude épreuve.

RÉSULTATS ATTEINTS

En 2023 :

- 144 711 élèves ont bénéficié d'un appui en alimentation scolaire ;
- 84 200 élèves ont bénéficié de kits scolaires ;
- 6 177 personnes déplacées internes et familles vulnérables hôtes ont été assistées sur le plan alimentaire ;
- 190 salles de classe temporaires ont été construites pour la continuité éducative, permettant à 95 400 élèves de zones à fort défi sécuritaire de poursuivre leur scolarité ;
- 80 établissements hôtes ont été équipés de 7 000 tables-bancs ;
- les capacités de 86 enseignants ont été renforcées afin de leur permettre d'assurer pleinement leurs fonctions dans le cadre de la crise sécuritaire (appui psychosocial au profit des élèves déplacés, approche *Safe School*, méthodologie d'enseignement à distance, etc.) ;
- 120 agents de recensement ont été formés dans le cadre du projet FIUE-BF ;
- 100 % des établissements de la phase pilote du projet FIUE-BF ont dématérialisé les fonctions relatives à l'inscription en ligne, la publication des résultats scolaires et la production des cartes d'identité scolaires.

D'ici la fin du programme :

- l'ESU va se poursuivre. En particulier, l'offre éducative en périphérie des grandes villes du pays, qui connaissent un accroissement important des populations, va être augmentée. La réponse rapide reposera sur des constructions adaptées aux conditions locales et à l'urgence (constructions préfabriquées, durables et semi-finies) ;
- en 2024, le programme bénéficie également d'un financement complémentaire de 3 MEUR du Grand-Duché de Luxembourg, afin de soutenir les dispositifs de cantines scolaires. Une alimentation saine, équilibrée et en suffisance est en effet la condition sine qua non du maintien des élèves à l'école ;
- les élèves bénéficieront de modules de formation à l'« éducation environnementale en milieu scolaire ». Ces modules viseront à sensibiliser les élèves aux questions relatives à la protection environnementale et aux conséquences du changement climatique.

LUXDEV

Bureaux sis au Secrétariat permanent du Plan stratégique de développement de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire, rue du Moro Naba GOABGA
Kamsonghin – Ouagadougou, BURKINA FASO
Tél. : +226 25 30 15 06 - 70 20 65 11



LUXEMBOURG
AID & DEVELOPMENT



Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Alphabétisation et de la Promotion
des langues nationales

LUXDEV
Luxembourg
Development Agency